

Avril 2012 **Hors série**
Magazine d'Information Municipale

GRENADE Mag

SAINT-CAPRAIS

De Grenada a Sant-Crambari

Budget 2012



LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

1 2 3 4 5 6

Budget 2012

Chiffres clés

Budget de **15.9 millions d'€**

Fonctionnement : **9.2 millions d'€**

Investissement : **6.7 millions d'€**

3% d'augmentation de la taxe d'habitation (soit 30 € d'augmentation pour taxe d'habitation équivalent à 1000 € en 2011)

La dette

847 € : c'est le montant par habitant de la dette en capital de la commune de Grenade au 1^{er} janvier 2012.

La moyenne nationale, était en 2010 (derniers chiffres officiels communiqués), de 909 € pour les villes de 5 à 10 000 habitants.

Budget des communes

Contrairement à l'Etat, la commune n'est pas autorisée à emprunter pour couvrir ses frais de fonctionnement et le remboursement de l'annuité de sa dette.

Cette condition est strictement contrôlée par les services de l'Etat, dès le vote du budget et lors de la transmission du compte administratif qui décrit les résultats de l'année. En cas de défaillance, la commune serait mise sous tutelle du Préfet.

Maintien des aides aux familles

Consciente de l'augmentation des coûts de la vie pour les familles, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les tarifs des restaurants scolaires, des activités périscolaires et des centres de loisirs en 2012. D'autre part, les aides accordées aux familles, dans le cadre du Pass Grenade, lors de l'inscription des enfants et des jeunes au sein d'associations seront maintenues. Le coût de cette aide est prévu à hauteur de **28 000 €** pour 2012. De nouvelles associations ont été conventionnées récemment.

Taux des contributions directes

Une évolution sensible des bases d'impositions de la commune, permettent, en dépit d'un contexte financier difficile, de limiter l'évolution des taux. Ainsi, seul le taux de la taxe d'habitation, nettement inférieur aux moyennes nationales et départementales, est augmenté de **3%**. Les taux des taxes sur le foncier bâti et non bâti demeurent inchangés depuis 2003.

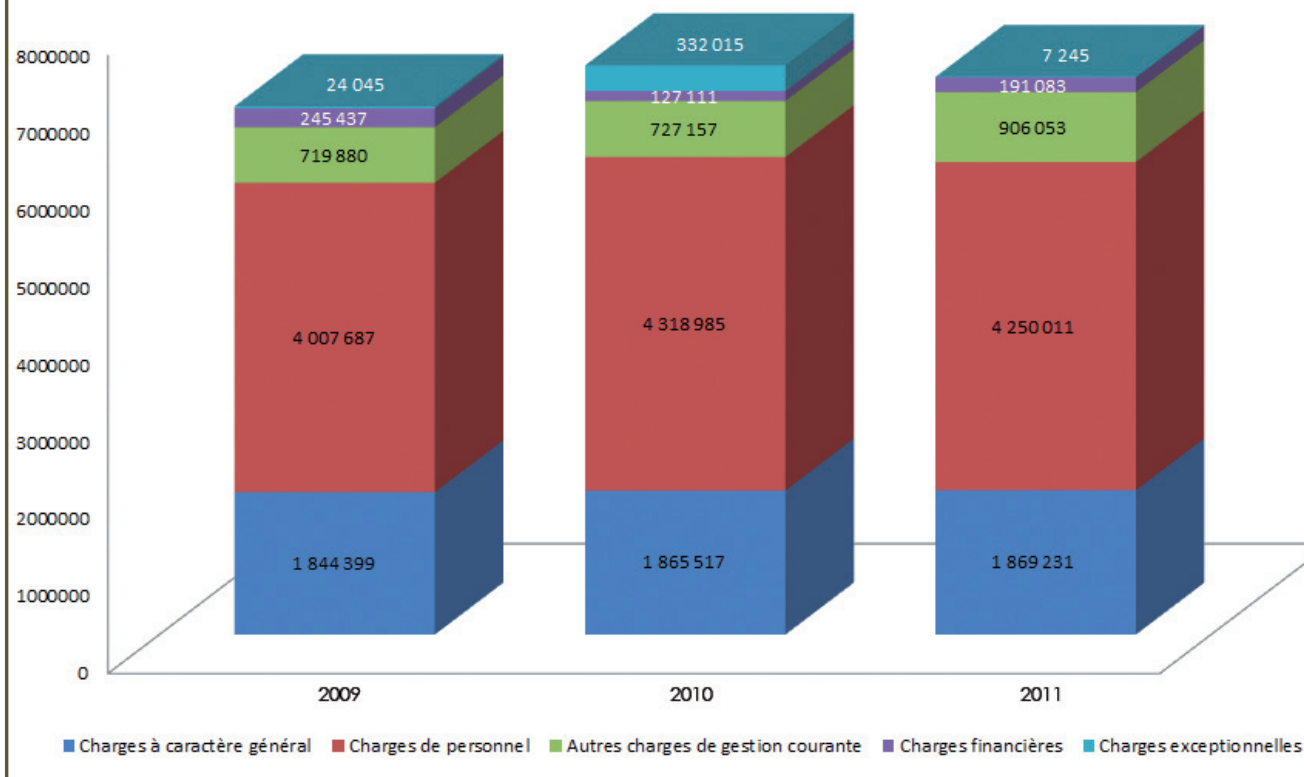
	Grenade	Taux moyens communaux Niveau départemental	Taux moyens communaux Niveau national
Taxe d'habitation	15.63 %	23.76 %	25.59 %
Taxe sur le foncier bâti	28.12 %	19.89 %	21.93 %
Taxe sur le foncier non bâti	96.04 %	48.56 %	90.86 %

Les ratios financiers

Ils permettent de mesurer la santé financière de votre commune. Vous les trouverez en page de garde de l'exemplaire officiel du budget, consultable en ligne sur le site de la mairie www.mairie-grenade.fr.



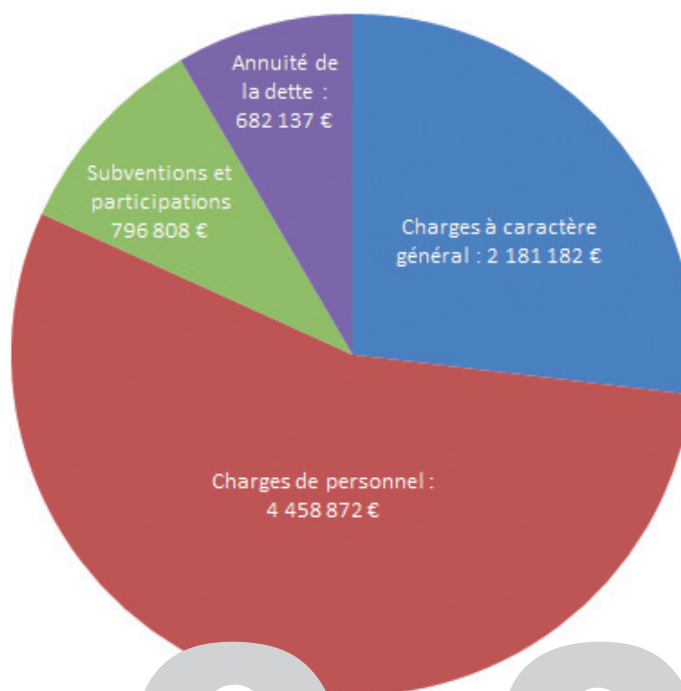
Des charges de fonctionnement maîtrisées



Comme le montre le graphique d'évolution des charges de fonctionnement de 2009 à 2011, la municipalité s'implique au quotidien pour maîtriser les charges de gestion. Ainsi, en 2011, les charges de gestion courante ont été stabilisées et la masse salariale a diminué de 1.59 %.

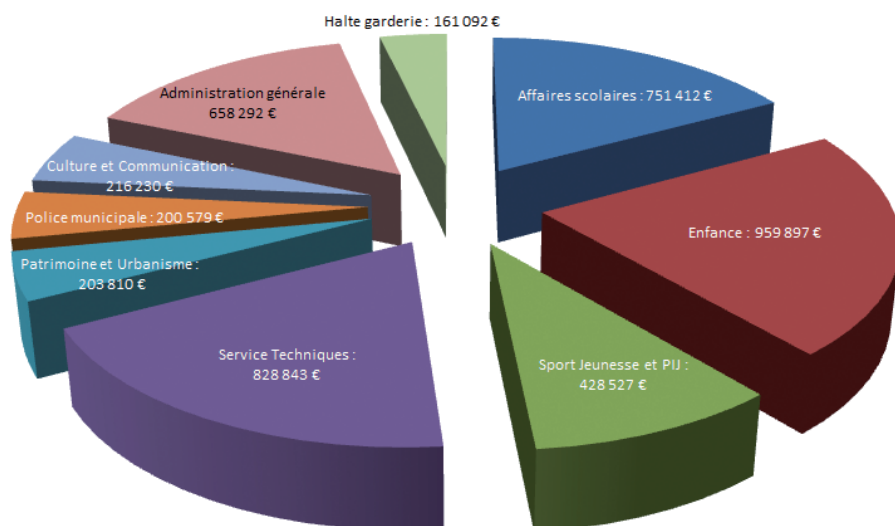


Répartition des charges de gestion en 2012



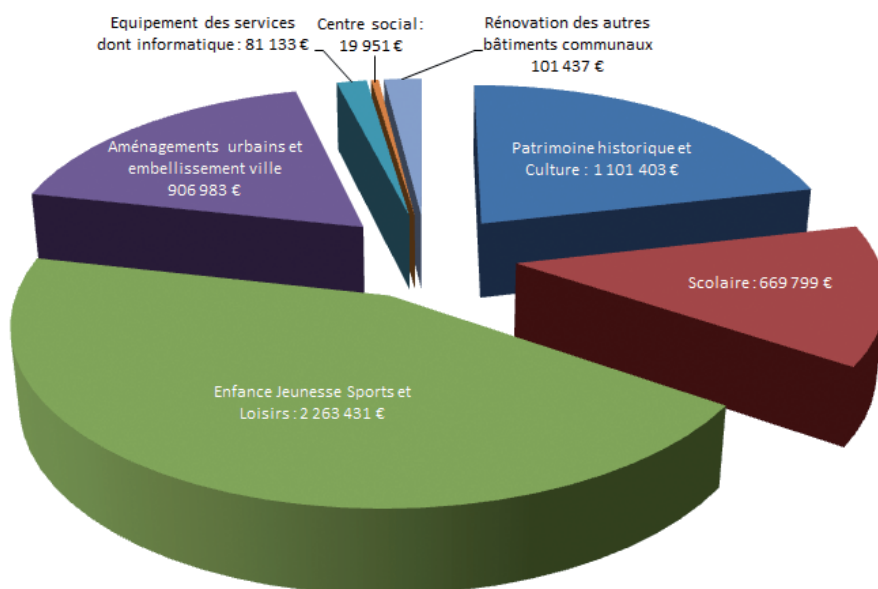
Les frais de personnel

La commune organise de nombreux services à la population. Voici la répartition des frais de personnel de la commune et du CCAS de Grenade.



Répartition des dépenses d'investissement

Total des opérations d'équipement pour 2012 : **5 243 522 €**



Exemples d'investissements

Patrimoine historique et culture

- Travaux de restauration de la Halle Jean Moulin : 754 200 €
- Travaux de restauration de l'orgue : 104 900 €

Scolaire

- Rénovation du patrimoine scolaire (mise en conformité chaufferies, installation de stores, ouverture électrique porte et installation vidéo, remplacement des luminaires, menuiseries, peintures, toitures) : 142 105 €

Enfance, Jeunesse, Sports et Loisirs

- Construction d'un centre de Loisirs : 2 195 350 €
- Equipements sportifs / de loisirs : 17 750 € (équipement de la Halle aux agneaux en salle d'activités sport,...)

Aménagements urbains et embellissement de la ville

- Aménagement du chemin de Montagne : 210 755 €
- Aménagement d'un espace public Chemin de Montagne : 351 700 €
- Aménagement du Cours Valmy : 220 700 €
- Sécurisation des voies de circulation : travaux "amendes de police" : 59 800 €

Centre Social

- Fin des paiements de travaux et matériel de 1^{er} équipement du Centre Social

Grenade Saint-Caprais Mag est édité par la Mairie de Grenade

Mise en page : Service communication

Impression : Imprimerie Ménard sur papier recyclé

Comité de rédaction : M. Louge, M. Briez, F. Chapuis, N. Hadrot et le service communication.

Directeur de la publication : Rémy André

ISSN : 1245-2947 - Nouvelle série - Avril 2012



Mairie de Grenade

Hôtel de Ville

Av. Lazare Carnot - 31300 Grenade

Tél. 05 61 37 66 00

www.mairie-grenade.fr

communication@mairie-grenade.fr